

## Quelle



## famille?

Bulletin sur les familles et les personnes qui les composent  
Direction de la veille et des connaissances stratégiques

## Les familles immigrantes et mixtes au Québec

### Un portrait statistique à partir du Recensement de 2016

Depuis plusieurs décennies, la société québécoise se caractérise par une faible fécondité et un allongement de l'espérance de vie, ce qui contribue au vieillissement de sa population (Street, 2009). Dans ce contexte, l'immigration internationale joue un rôle de plus en plus important au Québec. La venue de nouveaux arrivants vise notamment à favoriser l'accroissement de la population et le développement économique de la province (Boudarbat et Grenier, 2014 ; Bélanger et Gilbert, 2006). Ainsi, les personnes nées à l'extérieur du Canada représentaient environ 15 % de la population du Québec en 2016<sup>1</sup>, par rapport à 6 % en 1951 (Street et Laplante, 2014).

L'importance accrue de l'immigration internationale dans la composition de la population québécoise nous incite à aborder ce phénomène du point de vue des familles, car l'immigration est intimement liée à la sphère familiale. Pour la sélection des nouveaux arrivants au Québec, on privilégie notamment les familles avec de jeunes enfants ainsi que les adultes en âge de travailler et de procréer (Boudarbat et Boulet, 2010 ; Saulnier, 2004). De fait, parmi les immigrants admis au Québec entre 2006 et 2015, 70 % étaient âgés de moins de 35 ans, et 21 % se composaient d'enfants âgés de 0 à 14 ans (Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, 2017). En outre, pour une large part des nouveaux arrivants, le projet migratoire s'inscrit dans un projet familial (Vatz Laaroussi, 2009). Comme le souligne Louise Bérubé, nombreux sont ceux qui décident « de gré ou de force et malgré tous les

inconvénients inhérents, d'être transplantés d'un monde à un autre, tantôt pour protéger [leurs] enfants et leur assurer plus de sécurité et de bien-être, tantôt pour leur donner un meilleur accès à l'éducation et aux soins de santé, mais dans tous les cas pour leur assurer un avenir plus prometteur » (2004 : 1). Par ailleurs, le phénomène de l'immigration internationale favorise la formation d'unions conjugales mixtes entre individus d'origines culturelles différentes, dont certaines engendrent des enfants (Bourgeois et Lardoux, 2014).

Les défis particuliers à la trajectoire des familles immigrantes et mixtes, comme l'ont montré plusieurs études<sup>2</sup>, nous incitent également à nous intéresser à celles-ci. La littérature indique que les personnes immigrantes, dont celles dans les familles, demeurent aujourd'hui confrontées à des barrières d'insertion sociale et économique. Plusieurs d'entre elles éprouvent notamment des difficultés à entrer sur le marché du travail et à avoir accès à un logement et à des revenus suffisants. De même, certaines d'entre elles peuvent rencontrer des obstacles liés à la langue et être victimes de discrimination. Les parents immigrants doivent en outre s'adapter aux exigences relatives à l'exercice de la parentalité, aux normes éducatives et aux pratiques de soins prescrites par la société québécoise (Saulnier, 2004 ; Bérubé, 2004 ; Lazure et Benazera, 2006 ; Vatz Laaroussi et Rachédi, 2008 ; Vatz Laaroussi et Messé A Bessong, 2008 ; Vatz Laaroussi, 2001 ; Helly et collab., 2001). Ce numéro du bulletin *Quelle famille ?* présente un ensemble de données statistiques

## Table des matières

Quelques caractéristiques des familles immigrantes et mixtes.....	2
En résumé.....	13
Bibliographie.....	13
Notions, définitions et particularités des données.....	15

actualisées sur les familles immigrantes et mixtes au Québec, en précisant leur nombre et en faisant ressortir certaines de leurs caractéristiques générales. Le lecteur y trouvera des réponses à ces questions : quelle est la proportion de familles immigrantes et mixtes au Québec ? Combien d'entre elles comptent trois enfants ou plus à la maison ? La pratique du mariage est-elle plus fréquente chez les familles immigrantes et mixtes que parmi les familles natives ? Le revenu des familles immigrantes et mixtes est-il plus élevé que celui des familles originaires du Canada ? Comment se caractérisent certaines de leurs conditions de logement ?

Le portrait des familles immigrantes et mixtes proposé ici est basé sur les données du Recensement de 2016. Ainsi, ce bulletin prend appui sur la définition de la famille de recensement de Statistique Canada, qui repose sur la notion de corésidence, c'est-à-dire sur les liens entre les personnes résidant au sein d'un même ménage<sup>3</sup>. De plus, les données utilisées se rapportent toujours aux familles comprenant au moins un enfant âgé de 0 à 17 ans à la maison, qu'elles comptent des

1 Statistique Canada, Recensement du Canada de 2016, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau A2 de la commande spéciale CO-1895.

2 Pour une revue des écrits à ce sujet, voir Vatz Laaroussi et Messé A Bessong, 2008.

3 Pour la définition de la famille de recensement, voir les notions, définitions et particularités des données présentées en fin de bulletin.

enfants d'âge majeur ou non, même lorsque ces précisions ne figurent pas explicitement dans le texte. Ainsi, les familles à l'étude regroupent les couples résidant avec au moins un enfant mineur – que les conjoints soient mariés ou en union libre, de sexe opposé ou de même sexe, et que les enfants soient ceux du couple ou de l'un ou l'autre des conjoints – ainsi que les parents seuls résidant avec au moins un enfant mineur.

Parmi les familles qui comptent au moins un enfant âgé de 0 à 17 ans, on distingue dans le présent bulletin trois types de familles :

- les **familles immigrantes**, dans lesquelles les deux conjoints, ou le parent seul, sont immigrants ou résidents non permanents<sup>4</sup> ;
- les **familles mixtes**, c'est-à-dire les familles qui sont dirigées par un couple dont l'un des conjoints est natif du Canada et l'autre est immigrant ou résident non permanent ou dont l'un des conjoints est immigrant et l'autre est résident non permanent. Ainsi, par définition, l'ensemble des familles mixtes à l'étude est composé de deux parents ;

- les **familles natives**, dans lesquelles les deux conjoints, ou le parent seul, sont nés au Canada.

L'univers statistique considéré regroupe les 882 190 familles immigrantes, mixtes et natives avec enfants mineurs recensées au Québec en 2016.

## Quelques caractéristiques des familles immigrantes et mixtes

Selon le Recensement de 2016, on dénombre au Québec 176 965 familles immigrantes avec enfants mineurs (tableau 1). Une famille sur cinq (20 %) est ainsi composée de deux conjoints ou d'un parent seul ayant le statut d'immigrant ou de résident non permanent, une proportion plus élevée qu'en 2006 (14 %). On recense par ailleurs 56 385 familles mixtes, ce qui représente un peu plus d'une famille avec enfants mineurs sur vingt (6 %). Le Québec compte ainsi environ 7 800 familles mixtes de plus qu'il y a dix ans (48 585), soit une augmentation de 16 %. En 2016, c'est donc plus d'une famille avec enfants mineurs sur quatre (27 %) qui comprend au moins un parent né ailleurs qu'au Canada.

**Tableau 1** Répartition, en nombre et en pourcentage, des familles avec au moins un enfant mineur, selon qu'elles sont immigrantes, mixtes ou natives, Québec, 2016 et 2006

Familles avec enfants mineurs	2016		2006	
	n	%	n	%
Immigrantes	176 965	20,1	125 305	14,0
Mixtes	56 385	6,4	48 585	5,4
Natives	648 840	73,5	719 030	80,5
<b>Total</b>	<b>882 190</b>	<b>100,0</b>	<b>892 915</b>	<b>100,0</b>

Source : Statistique Canada, *Recensements du Canada* de 2016 et 2006, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau B1 de la commande spéciale CO-1900 et du tableau B3 de la commande spéciale CO-0985.



4 Pour les définitions d'immigrant et de résident non permanent, voir les notions, définitions et particularités des données présentées en fin de bulletin.

**Les familles immigrantes et mixtes sont majoritairement établies dans la région administrative de Montréal et ses environs**

L'une des caractéristiques importantes de l'immigration au Québec est sa forte concentration dans la région administrative de Montréal et ses environs (St-Amour et Ledent, 2010). En 2016, 59 % des familles immigrantes avec enfants mineurs résident dans la région administrative de Montréal, comparativement à 12 % des familles natives (tableau 2). Si l'on ajoute les territoires de la Montérégie et de Laval, ces trois régions regroupent plus de huit familles immigrantes sur dix (84 %). Les familles mixtes se répartissent quelque peu différemment sur le territoire québécois. En effet, ces familles se trouvent moins dans les régions administratives de Montréal (40 %) et de Laval (9 %) que les familles immigrantes. En contrepartie, la Montérégie regroupe 19 % des familles mixtes, comparativement à 13 % des familles immigrantes. En outre, plus d'une famille mixte sur cinq (22 %) habite dans la région de la Capitale-Nationale, dans les Laurentides, en Outaouais ou dans Lanaudière, une proportion plus élevée que celle qui se rapporte aux familles immigrantes (13 %).

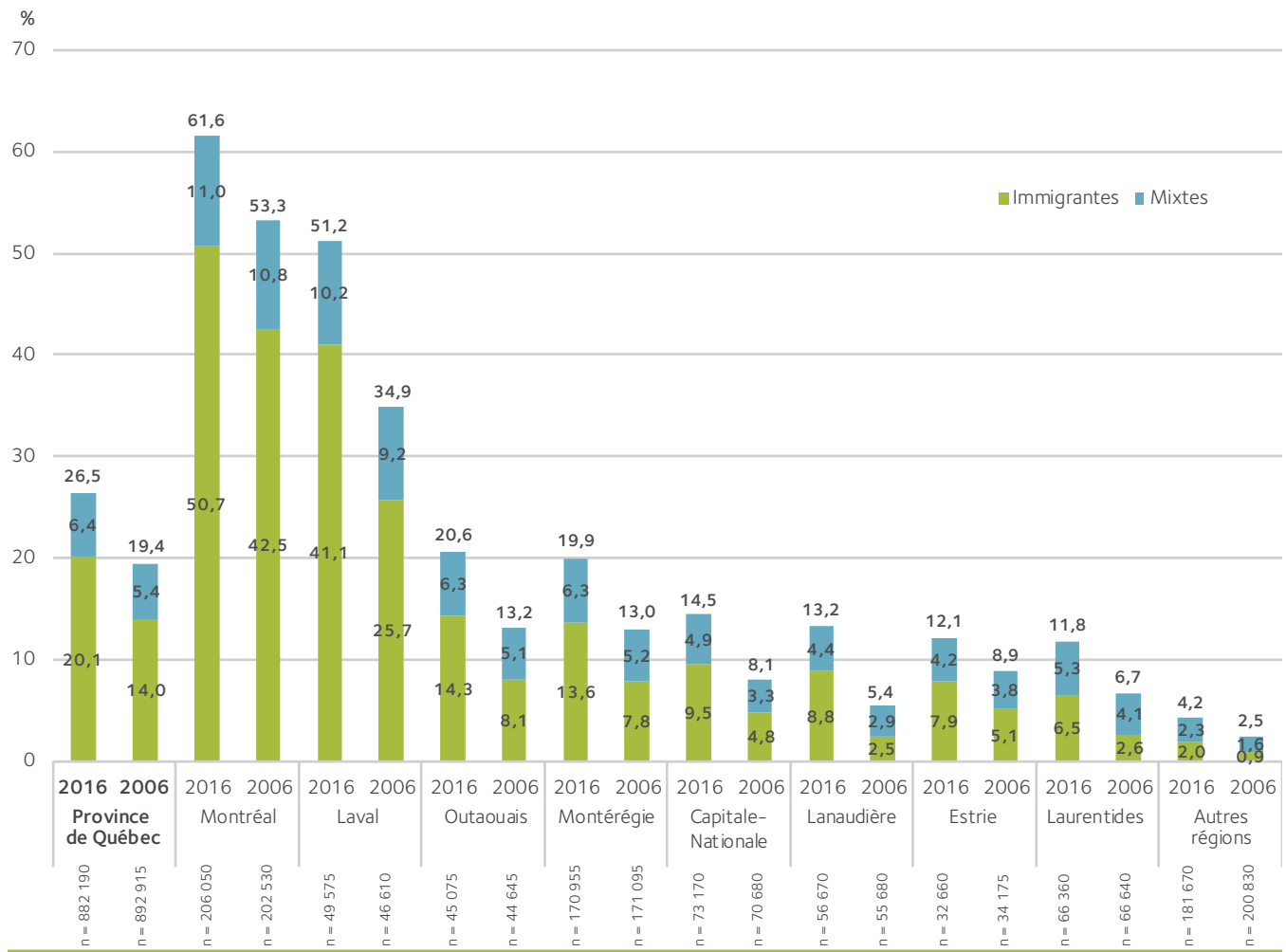
**Tableau 2** Répartition, en pourcentage, des familles immigrantes, mixtes et natives avec enfants mineurs, selon la région administrative, Québec, 2016

	Immigrantes	Mixtes	Native
	n = 176 965	n = 56 385	n = 648 840
Région administrative	%		
Montréal	59,0	40,1	12,2
Montérégie	13,2	19,1	21,1
Laval	11,5	8,9	3,7
Capitale-Nationale	3,9	6,4	9,6
Outaouais	3,6	5,1	5,5
Lanaudière	2,8	4,4	7,6
Laurentides	2,4	6,2	9,0
Autres régions	3,5	9,8	31,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Statistique Canada, *Recensement du Canada de 2016*, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau B1 de la commande spéciale CO-1900.



**Figure 1** Proportion de familles immigrantes et mixtes avec au moins un enfant mineur dans les régions administratives, Québec, 2016 et 2006



**Note :** La proportion de familles est calculée par rapport au nombre total de familles avec enfants mineurs qui est présenté au bas de chaque colonne.

**Source :** Statistique Canada, *Recensements du Canada de 2016 et 2006*, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau B1 de la commande spéciale CO-1900.

La figure 1 présente la proportion de familles immigrantes et mixtes, parmi celles avec enfants mineurs, dans chacune des régions administratives du Québec. On constate qu'en 2016, plus de six familles montréalaises sur dix (62 %) et plus de la moitié des familles de Laval (51 %) comptent au moins un parent né ailleurs qu'au Canada. Ces proportions sont passablement plus élevées qu'il y a dix ans, en particulier à Laval où la part des familles immigrantes et mixtes a fait un bond de 16 points de pourcentage. En Outaouais et en Montréalie, une famille sur cinq (20 %), en 2016, est composée d'au moins un parent qui n'est pas originaire du Canada, comparativement à 13 % en 2006. D'autres régions ont enregistré une hausse notable au cours de cette période de dix ans, notamment

celles de la Capitale-Nationale et de Lanaudière, où la proportion de familles immigrantes et mixtes est respectivement passée de 8 % à 15 % et de 5 % à 13 %.

**Les familles immigrantes sont plus âgées que les familles mixtes et natives**

Les données du Recensement de 2016 montrent que les parents des familles immigrantes sont en proportion un peu plus âgés que ceux des familles mixtes et natives (tableau 3). La répartition des familles avec enfants mineurs selon l'âge du plus jeune des conjoints ou du parent seul indique que près de trois familles immigrantes sur quatre (74 %) sont âgées de 35 ans ou plus, comparativement à 67 % des familles mixtes et à 66 % des familles natives.

**La moitié des familles mixtes comptent un enfant de moins de cinq ans**

Les données du tableau 3 montrent par ailleurs que la part des familles comprenant au moins un enfant d'âge préscolaire, c'est-à-dire de moins de cinq ans, est plus élevée chez les familles mixtes (50 %) que chez les familles immigrantes (42 %) et les familles natives (37 %). Ces écarts sont particulièrement marqués chez les familles de 35 ans à 44 ans. En effet, parmi ces familles, 44 % des familles mixtes et 40 % des familles immigrantes comptent un enfant de moins de 5 ans, comparativement à 24 % des familles natives (données non présentées).

**Tableau 3** Répartition en pourcentage des familles immigrantes, mixtes et natives avec au moins un enfant mineur, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, Québec, 2016

	Immigrantes	Mixtes	Natives
	n = 176 965	n = 56 385	n = 648 840
Caractéristiques sociodémographiques	%		
<b>Groupe d'âge du plus jeune des conjoints ou du parent seul</b>			
Moins de 35 ans	26,5	33,5	34,1
35 ans ou plus	73,5	66,5	65,9
35 à 44 ans	48,1	46,0	44,8
45 à 54 ans	22,9	19,3	19,3
55 ans ou plus	2,4	1,2	1,7
<b>Groupe d'âge du plus jeune enfant à la maison</b>			
0 à 4 ans	42,0	49,8	37,3
5 à 11 ans	35,1	30,9	35,2
12 à 17 ans	22,9	19,3	27,5
<b>Nombre d'enfants à la maison</b>			
1 enfant	31,4	34,5	34,2
2 enfants	42,0	44,5	46,4
3 enfants ou plus	26,6	21,0	19,4
<b>Type de famille de recensement</b>			
Familles intactes	71,4	83,1	60,2
Familles monoparentales	23,3	...	27,1
Familles recomposées	5,3	16,9	12,7
<b>Composition du ménage</b>			
Ménages unifamiliaux	95,5	98,1	97,4
Ménages composés uniquement des parents et des enfants	88,0	93,4	92,7
Ménages composés des parents, des enfants et d'au moins une autre personne	7,5	4,7	4,7
Ménages multifamiliaux	4,5	1,9	2,6
<b>Taille du ménage</b>			
2 personnes	8,0	...	10,5
3 personnes	26,9	32,2	30,6
4 personnes	35,7	42,9	39,1
5 personnes	18,5	16,8	14,0
6 personnes ou plus	10,8	8,1	5,7
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Statistique Canada, *Recensement du Canada de 2016*, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau B1 de la commande spéciale CO-1900, du tableau G6 de la commande spéciale CO-1972 et du tableau R7\_R8 de la commande spéciale CO-1987.

### **Les familles immigrantes sont proportionnellement plus nombreuses que les familles mixtes et natives à comprendre trois enfants ou plus**

Au Québec, en 2016, 27 % des familles immigrantes avec enfants mineurs sont dites nombreuses, c'est-à-dire qu'elles comptent trois enfants ou plus au domicile parental (tableau 3). Ce pourcentage est un peu plus élevé que celui des familles mixtes (21 %) et celui des familles natives (19 %). L'analyse des données en fonction du groupe d'âge du plus jeune des conjoints, ou du parent seul, indique que, chez les moins de 35 ans, la part des familles nombreuses est la même chez les familles immigrantes, mixtes et natives, soit 16 % (données non présentées). En contrepartie, des écarts notables sont observés chez les familles d'âge plus avancé. Ainsi, chez les 45 à 54 ans, le tiers des familles immigrantes (33 %) incluent trois enfants ou plus à la maison, comparativement à 22 % des familles mixtes et à 17 % des familles natives (données non présentées).

### **La monoparentalité et la recomposition familiale concernent plus les familles natives que les familles immigrantes**

Le tableau 3 présente également la répartition des familles avec enfants mineurs en fonction du type de famille de recensement. En 2016, la monoparentalité concerne une part un peu plus faible de familles immigrantes (23 %) que de familles natives (27 %). En outre, une famille immigrante sur vingt (5 %) est dite recomposée, c'est-à-dire composée d'un couple et d'au moins un enfant d'un seul des conjoints. En comparaison, la recomposition familiale concerne une famille native sur huit (13 %). Quant aux familles mixtes, celles-ci sont, par définition, nécessairement formées d'un couple. Ainsi, au regard du type de famille de recensement, une famille mixte est soit

intacte, soit recomposée. En 2016, une famille mixte avec enfants mineurs sur six (17 %) est recomposée.

Par ailleurs, 84 % des familles immigrantes monoparentales sont dirigées par une mère seule, comparativement à 74 % des familles natives du même type (données non présentées).

### **Une forte majorité de familles immigrantes et mixtes vivent dans un ménage composé uniquement d'une famille de recensement**

Le Recensement de la population du Canada permet de recueillir des données sur la composition du ménage dans lequel réside chacune des familles. Au Québec, en 2016, la très grande majorité des familles avec enfants mineurs, qu'elles soient immigrantes (88 %), mixtes (93 %) ou natives (93 %), vivent dans un ménage unifamilial ne comptant aucune personne hors famille de recensement (tableau 3). Autrement dit, la plupart des familles forment un ménage dans lequel on dénombre uniquement les membres d'une seule famille de recensement, en l'occurrence les conjoints ou le parent seul ainsi que les enfants. Cela dit, la part des familles vivant dans un ménage comprenant au moins une personne hors famille de recensement (ex. : une tante, un ami) ou plus d'une famille de recensement (ex. : un couple et ses enfants ainsi que les parents de l'un des conjoints) est un peu plus élevée chez les familles immigrantes (12 %) que chez les familles mixtes (7 %) ou natives (7 %).

Les données du tableau 3 montrent par ailleurs que les familles avec enfants mineurs résident la plupart du temps dans un ménage comprenant quatre personnes. Il en va ainsi chez les familles tant mixtes (43 %) que natives (39 %) ou immigrantes (36 %). Il est à noter néanmoins que près de trois familles immigrantes sur dix (29 %) vivent dans un ménage composé de cinq personnes ou plus, une proportion un

peu plus élevée que chez les familles mixtes (25 %) ou natives (20 %).

### **Les couples immigrants et mixtes sont en majorité unis par les liens du mariage**

Au Québec, l'union libre est une forme d'union conjugale largement répandue chez les couples avec enfants. Les familles immigrantes et mixtes se distinguent toutefois considérablement sur ce plan. En 2016, parmi les couples avec enfants mineurs, plus de neuf couples immigrants sur dix (92 %) et deux couples mixtes sur trois (67 %), sont mariés. En comparaison, 37 % des couples natifs ont officialisé leur union par un mariage (données non présentées).

### **Les parents des familles immigrantes et mixtes sont plus scolarisés que ceux des familles natives**

Au cours des dernières décennies, les transformations de l'économie et du marché du travail ont conduit le Québec à accueillir de plus en plus d'immigrants scolarisés possédant des compétences dans des domaines d'emploi spécialisés (Boudarbat et Grenier, 2014). Il n'est donc pas étonnant de constater qu'en 2016, un peu plus de la moitié des familles biparentales immigrantes (53 %) et mixtes (51 %) sont formées de deux conjoints possédant un diplôme d'études collégiales ou universitaires, comparativement à 38 % des familles natives (tableau 4). En outre, la part des couples avec enfants mineurs dont les deux conjoints ont un diplôme universitaire est environ deux fois plus grande chez les familles immigrantes (38 %) que parmi les familles natives (19 %).

Des constats similaires ressortent du côté des familles monoparentales. Ainsi, 34 % des parents seuls immigrants possèdent un diplôme d'études universitaires, comparativement à 22 % des familles monoparentales natives.

**Tableau 4 Répartition, en pourcentage, des familles immigrantes, mixtes et natives avec au moins un enfant mineur, selon le type de famille et le plus haut diplôme obtenu par chacun des conjoints ou le parent seul, Québec, 2016**

**Familles biparentales**

	Immigrantes	Mixtes	Natives
	n = 135 715	n = 56 385	n = 473 205
<b>Plus haut diplôme obtenu par chacun des conjoints</b>	%		
Les deux conjoints ont un diplôme d'études collégiales ou universitaires	53,1	51,2	38,4
Les deux conjoints ont un diplôme d'études universitaires	37,6	30,9	19,1
L'un des conjoints a un diplôme d'études collégiales ou universitaires, l'autre est sans diplôme ou avec diplôme d'études secondaires	22,8	29,5	31,2
Les deux conjoints sont sans diplôme ou avec diplôme d'études secondaires	24,0	19,3	30,4
Les deux conjoints sont sans diplôme	5,5	1,7	3,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

**Familles monoparentales**

	Immigrantes	Mixtes	Natives
	n = 41 250	...	n = 175 635
<b>Plus haut diplôme obtenu par le parent seul</b>	%		
Diplôme d'études universitaires	33,8	...	22,2
Diplôme d'études collégiales	17,0	...	20,4
Diplôme d'études secondaires	34,5	...	41,9
Aucun diplôme	14,7	...	15,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>...</b>	<b>100,0</b>

Source : Statistique Canada, *Recensement du Canada de 2016*, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau C2 de la commande spéciale CO-1987

**Les parents des familles immigrantes et mixtes sont moins présents sur le marché du travail que ceux des familles natives**

Bien que les parents des familles immigrantes et mixtes soient en proportion plus scolarisés que ceux des familles natives, ils sont moins présents sur le marché du travail. Selon les données du Recensement de 2016, dans un peu plus de la moitié des familles biparentales immigrantes (54 %), les deux parents sont en situation d'emploi (tableau 5). Les deux parents sont aussi en situation d'emploi dans 71 % des familles mixtes, un niveau inférieur à celui qui est observé chez les familles natives (80 %). Les données du tableau 5 indiquent également que les situations de chômage, pour au moins l'un des conjoints, sont plus fréquentes chez

les couples immigrants (14 %) que parmi les couples mixtes (9 %) ou natifs (6 %). Enfin, la part des familles biparentales immigrantes dans lesquelles les deux conjoints sont inactifs sur le marché du travail (7 %) est plus grande que la part des familles mixtes (2 %) et la part des familles natives (2 %) dans la même situation.

La plus faible présence sur le marché du travail des parents nés ailleurs qu'au Canada se confirme également chez les familles monoparentales comprenant au moins un enfant mineur. Ainsi, près d'un parent seul immigrant sur quatre (24 %) est inactif sur le marché du travail, comparativement à 17 % des parents seuls originaires du Canada.

Ces données tendent à soutenir l'idée selon laquelle les personnes immigrantes pourraient être confrontées à davantage de difficultés d'intégration socioprofessionnelle que les personnes natives (Béji et Pellerin, 2010 ; Plante, 2010). Les obstacles que rencontrent les nouveaux arrivants sur le marché du travail seraient notamment associés à la non-reconnaissance des diplômes et des compétences acquis à l'étranger, au manque d'expérience de travail en sol québécois, à la barrière linguistique, à la faiblesse du réseau socioprofessionnel et aux pratiques discriminatoires (Chicha et Charest, 2008 ; Belhassen-Maalaoui, 2009 ; Arcand et collab., 2009).

**Tableau 5** Répartition, en pourcentage, des familles immigrantes, mixtes et natives avec au moins un enfant mineur, selon le type de famille et l'activité sur le marché du travail de chacun des conjoints ou du parent seul, Québec, 2016

#### Familles biparentales

	Immigrantes	Mixtes	Natives
	n = 135 715	n = 56 385	n = 473 205
<b>Activité sur le marché du travail de chacun des conjoints</b>	%		
Les deux conjoints sont en situation d'emploi	54,1	71,4	80,4
L'un des conjoints est en situation d'emploi, l'autre est inactif	24,4	18,0	11,8
L'un des conjoints, ou les deux, est en situation de chômage	14,2	8,5	5,8
Les deux conjoints sont inactifs	7,3	2,1	2,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

#### Familles monoparentales

	Immigrantes	Mixtes	Natives
	n = 41 250	...	n = 175 635
<b>Activité sur le marché du travail du parent seul</b>	%		
En situation d'emploi	67,4	...	77,3
En situation de chômage	8,6	...	5,5
Inactif	24,0	...	17,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>...</b>	<b>100,0</b>

Source : Statistique Canada, *Recensement du Canada de 2016*, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau C5&6 de la commande spéciale CO-2010.

**Le revenu familial des familles mixtes est plus élevé que celui des familles immigrantes, mais plus faible que celui des familles natives**

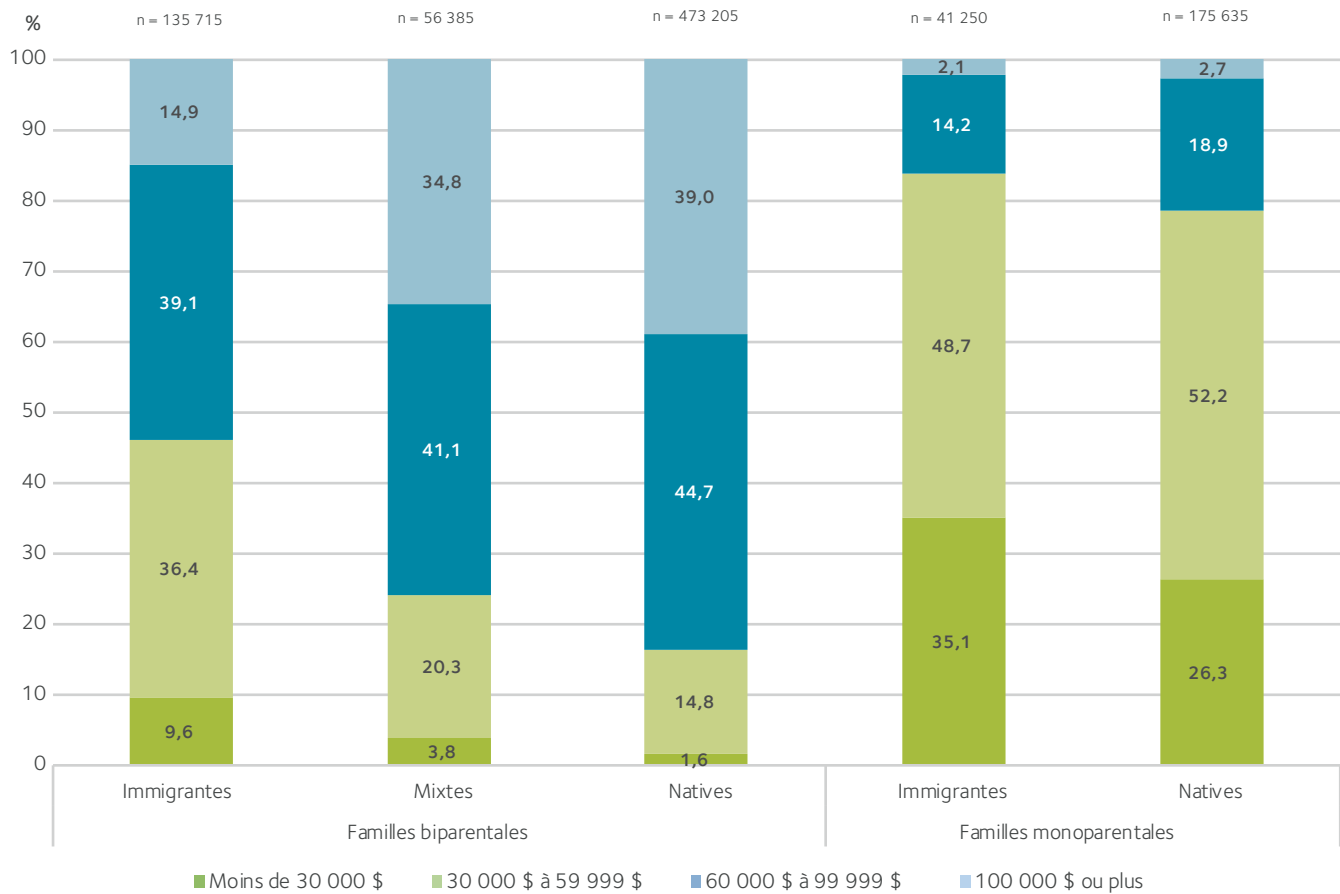
Sans surprise, la présence moins marquée sur le marché du travail des parents des familles

immigrantes et mixtes a des répercussions sur le revenu dont disposent ces familles. De surcroît, plusieurs nouveaux arrivants sont confrontés à des problèmes d'accès à un emploi dans leur domaine, et occupent parfois des

emplois précaires, peu qualifiés et faiblement rémunérés (Girard et collab., 2008 ; Canisius Kamanzi, 2012).



**Figure 2** Répartition, en pourcentage, des familles immigrantes, mixtes et natives avec au moins un enfant mineur, selon le type de famille et le revenu familial après impôt en 2015, Québec, 2016



Source : Statistique Canada, *Recensement du Canada de 2016*, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau R7\_R8 de la commande spéciale CO-1987.

La figure 2 présente la répartition des familles avec enfants mineurs selon certaines tranches de revenu familial après impôt, pour l'année civile 2015. Chez les couples, un peu plus de trois familles mixtes sur quatre (76 %) possèdent un revenu annuel de 60 000 \$ ou plus, une proportion plus élevée que chez les familles immigrantes (54 %), mais plus faible que chez les familles natives (84 %). Des écarts marqués sont aussi observés pour les tranches de revenu les plus faibles, alors qu'une famille immigrante sur dix (10 %) dispose d'un revenu annuel inférieur à 30 000 \$, comparativement à 4 % des familles mixtes et à 2 % des familles natives.

Chez les parents seuls, plus d'une famille immigrante sur trois (35 %) possède un revenu total après impôt de moins de 30 000 \$, cette situation concernant 26 % des familles natives.

**Une part relativement faible des familles immigrantes fait partie d'un ménage propriétaire de son logement**

Dans le Recensement de la population du Canada, on considère qu'un ménage est propriétaire de son logement si celui-ci est détenu par l'un de ses membres, et ce, même si la totalité du prix du logement n'a pas été versée, par exemple si une hypothèque ou une autre créance grève le logement. En 2016, une famille immigrante sur deux (50 %), parmi les familles formées d'un couple avec enfants mineurs, réside dans un ménage propriétaire de son logement (tableau 6). Ce pourcentage est largement inférieur à celui des familles mixtes (74 %) et à celui des familles natives (85 %). Dans la région administrative de Montréal, où réside une part importante des familles immigrantes et mixtes, des écarts marqués existent au

regard du mode d'occupation du logement. Ainsi, parmi les couples avec enfants mineurs qui habitent cette région, 36 % des familles immigrantes font partie d'un ménage propriétaire de son logement, comparativement à 63 % des familles mixtes et à 72 % des familles natives (données non présentées).

Des constats similaires ressortent chez les familles monoparentales. Un peu moins du tiers des parents seuls immigrants (32 %) font partie d'un ménage qui possède son logement, comparativement à près de la moitié des parents seuls natifs (49 %). Dans la région administrative de Montréal, ce sont 23 % des familles monoparentales immigrantes et 31 % des familles monoparentales natives qui sont propriétaires de leur logement (données non présentées).

**Tableau 6** Répartition, en pourcentage, des familles immigrantes, mixtes et natives avec au moins un enfant mineur, selon certaines caractéristiques du logement habité, Québec, 2016

Caractéristiques du logement habité	Familles biparentales			Familles monoparentales	
	Immigrantes	Mixtes	Natives	Immigrantes	Natives
	n = 135 715	n = 56 385	n = 473 205	n = 41 250	n = 175 635
	%			%	
<b>Mode d'occupation du logement</b>					
Propriétaire	50,0	74,4	84,5	32,4	48,6
Locataire	50,0	25,5	15,0	67,6	50,5
Logement subventionné	4,3	1,0	0,9	11,3	6,6
Logement de bande	–	0,0	0,5	0,0	0,9
<b>Part du revenu total du ménage consacrée aux frais de logement</b>					
Moins de 30 %	77,0	87,3	92,9	61,9	72,9
30 % ou plus	22,8	12,0	5,1	37,9	25,2
30 % à moins de 50 %	15,0	8,8	4,1	22,5	17,2
50 % ou plus	7,8	3,2	1,0	15,4	8,1
Sans objet <sup>1</sup>	0,1	0,7	2,0	0,2	1,9
<b>Nombre de pièces dans le logement</b>					
1 à 3 pièces	11,9	2,5	0,6	14,5	2,5
4 pièces	26,2	11,2	5,6	30,6	22,7
5 pièces	23,1	16,6	11,7	26,3	25,2
6 pièces	12,7	13,9	13,4	10,5	13,8
7 pièces ou plus	26,1	55,8	68,8	18,2	35,8
<b>Nombre de chambres dans le logement</b>					
0 à 2 chambres	38,6	21,4	12,3	48,0	33,4
3 chambres	38,2	42,0	45,8	35,4	42,5
4 chambres ou plus	23,2	36,6	41,9	16,6	24,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

<sup>1</sup> Comprend les familles qui vivent dans les ménages agricoles, qui vivent sur une réserve ou dont le revenu est négatif.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2016, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données des tableaux G3\_4 et G6 de la commande spéciale CO-1972.

### Les familles immigrantes sont plus concernées que les familles mixtes et natives par un taux d'effort du ménage de 30% ou plus

Le tableau 6 présente également la répartition des familles avec enfants mineurs en fonction du taux d'effort du ménage dans lequel elles habitent. Le taux d'effort correspond à la part du revenu total du ménage, c'est-à-dire avant impôt sur le revenu et autres retenues, consacrée aux frais de logement. Cette mesure fournit une indication quant à l'accès des familles à un logement abordable. On considère qu'un ménage dont les frais de logement représentent 30% ou plus de son revenu total a généralement des difficultés d'accès à un logement abordable (Observatoire des tout-petits, 2019). Chez les couples avec enfants mineurs, près d'une famille immigrante sur quatre (23%) fait partie d'un ménage qui consacre 30% ou plus de son revenu total aux frais de logement. Cette proportion est environ deux fois plus faible chez les familles mixtes (12%) et presque cinq fois plus faible parmi les familles natives (5%). En outre, près d'une famille immigrante sur treize (8%) consacre 50% ou plus de son revenu total aux frais de logement, comparativement à 3% des familles mixtes et à 1% des familles natives.

Des écarts sont également observés du côté des familles monoparentales. Ainsi, près de quatre parents seuls immigrants sur dix (38%) sont concernés par un taux d'effort du ménage de 30% ou plus, une proportion d'environ 13 points de pourcentage plus élevée que chez les parents seuls natifs (25%). De même, 15% des familles immigrantes, parmi les familles monoparentales, résident dans un ménage dont 50% ou plus du revenu total est consacré aux frais de logement, un pourcentage presque deux fois grand que chez les familles natives (8%).

### Le logement des familles immigrantes et mixtes compte souvent moins de pièces que celui des familles natives

Le tableau 6 indique par ailleurs la répartition des familles immigrantes, mixtes et natives avec enfants mineurs selon le nombre de pièces du logement habité. Dans le Recensement de 2016, une pièce correspond à un espace fermé fini et habitable à l'année. Le nombre de pièces d'un logement privé inclut la cuisine, les chambres à coucher ainsi que les pièces finies au grenier et au sous-sol. Les salles de bain, les corridors, les vestibules et



les pièces servant exclusivement à des fins commerciales sont exclus du calcul. En 2016, chez les couples avec enfants mineurs, près de sept familles natives sur dix (69%) vivent dans un logement comprenant sept pièces ou plus. Cette proportion est plus faible chez les familles mixtes (56%) et, plus encore, chez les familles immigrantes (26%). Cela fait que, par exemple, la part des couples avec enfants mineurs qui habitent un logement possédant quatre pièces ou moins est beaucoup plus élevée chez les familles immigrantes (38%) que chez les familles mixtes (14%) ou natives (6%). Ces écarts marqués persistent, quel que soit le nombre de personnes qui composent le ménage. À titre d'exemple, dans les ménages comprenant trois personnes, en l'occurrence un couple et un enfant mineur, 25% des familles immigrantes occupent un logement ayant trois pièces ou moins, comparativement à 5% des familles mixtes et à 1% des familles natives (données non présentées).

Des constats semblables ressortent chez les familles monoparentales. Ainsi, 45% des parents seuls immigrants vivent dans un logement comptant quatre pièces ou moins, une proportion passablement plus élevée que chez les familles natives (25%). Ici aussi, les écarts subsistent selon le nombre de personnes présentes dans le ménage. Par exemple, dans les ménages où l'on dénombre deux personnes, soit un parent et son enfant d'âge mineur, plus d'une famille immigrante sur dix (12%) habite un logement composé d'une à trois pièces,

comparativement à 1% des familles natives (données non présentées).

### Le logement des familles immigrantes et mixtes possède souvent moins de chambres à coucher que celui des familles natives

Dans le même ordre d'idées, des différences importantes entre les familles immigrantes, mixtes et natives apparaissent au regard du nombre de chambres à coucher du logement habité. En 2016, chez les familles biparentales avec enfants mineurs, près de quatre familles immigrantes sur dix (39%) vivent dans un logement comprenant au plus deux chambres à coucher, comparativement à 21% des familles mixtes et à 12% des familles natives (tableau 6). Quel que soit le nombre de personnes qui composent le ménage, des écarts marqués sont observés. À titre d'exemple, dans les familles biparentales avec enfants mineurs appartenant à un ménage de cinq personnes, près d'une famille immigrante sur cinq (24%) occupe un logement possédant au plus deux chambres à coucher, une situation qui concerne seulement 7% des familles mixtes et 2% des familles natives (données non présentées)<sup>5</sup>.

Chez les familles monoparentales, près de la moitié des parents seuls immigrants (48%) occupent un logement possédant de zéro à deux chambres à coucher, un pourcentage plus grand que chez les familles natives (33%). Comme pour les familles biparentales, des différences notables sont observées pour les familles monoparentales, quelle que soit la

<sup>5</sup> La grande majorité des couples avec enfants mineurs faisant partie d'un ménage de cinq personnes forment un ménage composé des deux conjoints et de trois enfants, qu'il s'agisse des familles immigrantes (85%), mixtes (84%) ou natives (91%).

taille du ménage. À titre d'illustration, dans les ménages composés de trois personnes, 44 % des familles monoparentales immigrantes habitent un logement comprenant deux chambres à coucher ou moins, comparativement à 21 % des parents seuls natifs (données non présentées)<sup>6</sup>.

**La majorité des familles immigrantes parlent une langue non officielle à la maison**

La figure 3 présente la proportion de familles immigrantes, mixtes et natives avec enfants mineurs dont au moins l'un des conjoints ou le parent seul parle le plus souvent à la maison le français, l'anglais ou une langue non officielle. Aux fins du Recensement de 2016, une personne peut déclarer plus d'une langue comme langue parlée le plus souvent

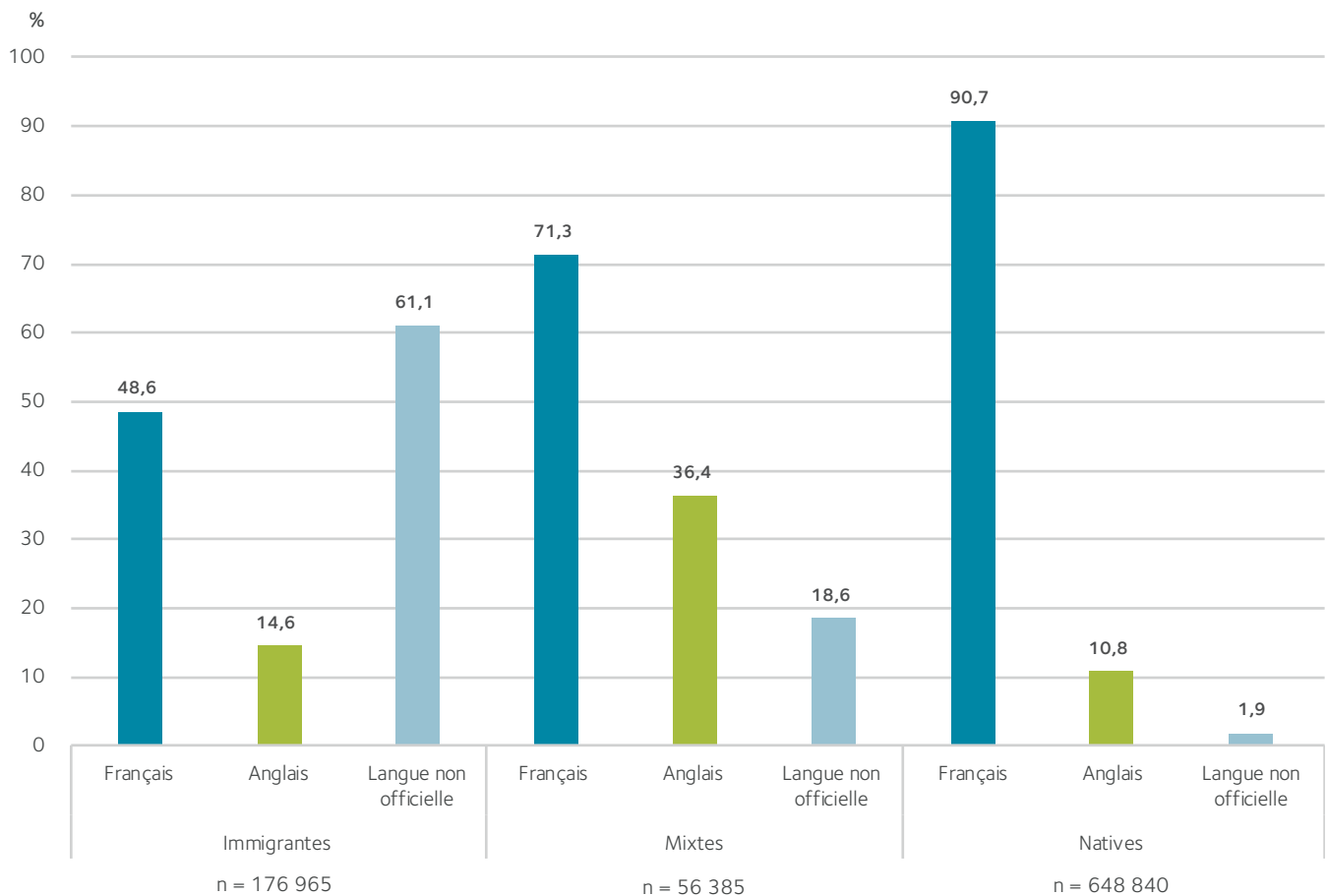
à la maison si les langues sont parlées aussi souvent l'une que l'autre. Ainsi, certaines familles sont comptées plus d'une fois dans les données de la figure 3, par exemple celles dont un parent parle français et une langue non officielle ou celles dont l'un des conjoints emploie le français et l'autre, l'anglais.

Sans surprise, le français est couramment employé au domicile de 91 % des familles natives par au moins l'un des conjoints ou le parent seul. En comparaison, la langue française est souvent parlée à la maison dans 71 % des familles mixtes et dans 49 % des familles immigrantes. Chez ces dernières, 61 % font usage d'une langue non officielle au domicile familial, ce

cas concernant 19 % des familles mixtes et 2 % des familles natives. En outre, dans quatre familles immigrantes sur dix (41 %), les deux conjoints ou le parent seul parlent uniquement une langue non officielle à la maison (donnée non présentée).

Les familles mixtes se démarquent quant à elles au regard de l'utilisation de la langue anglaise, cette dernière étant parlée à la maison par 36 % d'entre elles, une proportion plus élevée que chez les familles immigrantes (15 %) et natives (11 %). De même, un peu plus d'une famille mixte sur cinq (21 %) se caractérise par l'emploi unique, par chacun des conjoints, de l'anglais au domicile (donnée non présentée).

**Figure 3** Proportion de familles immigrantes, mixtes et natives avec au moins un enfant mineur dont au moins l'un des conjoints, ou le parent seul, parle français, anglais ou une langue non officielle à la maison, Québec, 2016



**Note :** La proportion de familles est calculée par rapport au nombre total de familles avec enfants mineurs qui est présenté au bas de chaque colonne.

**Source :** Statistique Canada, *Recensement du Canada de 2016*, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau B6 de la commande spéciale CO-1900.

<sup>6</sup> La grande majorité des familles monoparentales avec enfants mineurs faisant partie d'un ménage de trois personnes forment un ménage composé d'un parent et de deux enfants, qu'il s'agisse des familles immigrantes (85 %) ou natives (88 %).

## En résumé

Au Québec, en 2016 :

- plus d'une famille avec enfants mineurs sur quatre (26 %) compte au moins un parent né ailleurs qu'au Canada ;
- 84 % des familles immigrantes avec enfants mineurs résident dans les régions administratives de Montréal (59 %), de la Montérégie (13 %) ou de Laval (12 %). Pour ce qui est des familles mixtes avec enfants mineurs, 40 % et 19 % d'entre elles habitent respectivement dans la région administrative de Montréal et en Montérégie ;
- la part des familles avec enfants mineurs comprenant au moins un enfant d'âge préscolaire est plus élevée chez les familles mixtes (50 %) que chez les familles immigrantes (42 %) et natives (37 %) ;
- la très grande majorité des familles avec enfants mineurs vivent dans un ménage unifamilial ne comptant aucune personne hors famille de recensement, qu'elles soient immigrantes (88 %), mixtes (93 %) ou natives (93 %) ;
- plus de neuf couples immigrants sur dix (92 %) et deux couples mixtes sur trois (67 %), parmi ceux avec enfants mineurs, sont mariés. En comparaison, 37 % des couples natifs avec enfants mineurs ont officialisé leur union par un mariage ;
- plus de la moitié des familles biparentales immigrantes (53 %) et mixtes (51 %), parmi celles avec enfants mineurs, sont formées de deux conjoints possédant un diplôme d'études collégiales ou universitaires, une proportion plus élevée que chez les familles natives (38 %) ;
- parmi les parents avec enfants mineurs, près d'un parent seul immigrant sur quatre (24 %) est inactif sur le marché du travail, comparativement à 17 % des parents seuls originaires du Canada ;
- chez les couples avec enfants mineurs, un peu plus de trois familles mixtes sur quatre (76 %) possèdent un revenu annuel de 60 000 \$ ou plus, une proportion plus élevée que chez les familles immigrantes (54 %), mais plus faible que chez les familles natives (84 %) ;
- parmi les familles formées d'un couple avec enfants mineurs, une famille immigrante sur deux (50 %) réside dans un ménage propriétaire de son logement. Cette proportion est largement inférieure à celle qui est observée chez les familles mixtes (74 %) et natives (85 %) ;
- chez les parents seuls avec enfants mineurs, 45 % des familles immigrantes vivent dans un logement comptant quatre pièces ou moins, une proportion passablement plus élevée que chez les familles natives (25 %).

## Bibliographie

- ARCAND, Sébastien, Annick LENOIR-ACHDJIAN et Denise HELLY (2009). « Insertion professionnelle d'immigrants et réseaux sociaux : le cas de Maghrébins à Montréal et Sherbrooke », *Canadian Journal of Sociology = Cahiers canadiens de sociologie*, volume 34, numéro 2, p. 373-402. Également disponible en ligne : <https://www.jstor.org/stable/canajsocahican.34.issue-2>.
- BÉJI, Kamel, et Anaïs PELLERIN (2010). « Intégration socioprofessionnelle des immigrants récents au Québec : le rôle de l'information et des réseaux sociaux » = "Socio-professional Integration of Recent Immigrants in Quebec: The Role of Information and Social Networks" = « Integración socio-profesional de inmigrantes recientes en Quebec: rol de la información y de las redes sociales », *Relations industrielles = Industrial Relations*, volume 65, numéro 4, p. 562-583. Également disponible en ligne : <https://www.erudit.org/fr/revues/ri/2010-v65-n4-ri3998/045586ar/>.
- BÉLANGER, Alain, et Stéphane GILBERT (2006). « La fécondité des immigrantes et de leurs filles nées au Canada », dans *Statistique Canada. Rapport sur l'état de la population du Canada 2002*, Ottawa, Statistique Canada, p. 135-161. Également disponible en ligne : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/91-209-x/91-209-x2002000-fra.pdf?st=CEorYYjc>.
- BELHASSEN-MAALAOUI, Amel (2009). *La reconnaissance des diplômes et des compétences : difficultés et impacts chez les femmes immigrantes* : rapport de recherche-action, Montréal, Action travail des femmes, 130 p. Également disponible en ligne : <https://atf.typepad.fr/files/atf-06.2009-rapport-recherche-rac.pdf>.
- BÉRUBÉ, Louise (2004). *Parents d'ailleurs, enfants d'ici : dynamique d'adaptation du rôle parental chez les immigrants*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 276 p. Également disponible en ligne : <https://www.puq.ca/catalogue/livres/parents-ailleurs-enfants-ici-236.html>.
- BOUDARBAT, Brahim, et Gilles GRENIER (2014). *L'impact de l'immigration sur la dynamique économique du Québec*, rapport remis au ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, [s. l.], [s. n.], 181 p. Également disponible en ligne : [www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/ETU\\_ImmigrProsperite\\_BouardbatGrenier.pdf](http://www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/ETU_ImmigrProsperite_BouardbatGrenier.pdf).
- BOUDARBAT, Brahim, et Maude BOULET (2010). *Immigration au Québec : Politiques et intégration au marché du travail*, Montréal, CIRANO, 88 p. Également disponible en ligne : <https://www.cirano.qc.ca/files/publications/2010RP-05.pdf>.
- BOURGEOIS, Anne, et Solène LARDOUX (2014). « La fécondité des unions conjugales mixtes au Québec », dans Kanouté, Fasal, et Gina Lafortune (dir.). *L'intégration des familles d'origine immigrante : les enjeux sociosanitaires et scolaires*, [Montréal], Presses de l'Université de Montréal, p. 99-115. Également disponible en ligne : <https://www.pum.umontreal.ca/catalogue/integration-des-familles-dorigine-immigrante-l>.

- CANISIUS KAMANZI, Pierre (2012). « L'emprise des titres scolaires sur l'emploi chez les membres de minorités visibles : comparaison entre le Québec et l'Ontario » = "The impact of educational titles on employment among visible minorities: A comparison between Quebec and Ontario", *Recherches sociographiques*, volume 53, numéro 2, p. 315-336. Également disponible en ligne : <https://www.erudit.org/fr/revues/rs/2012-v53-n2-rs0287/1012403ar/>.
- CHICHA, Marie-Thérèse, et Éric CHAREST (2008). « L'intégration des immigrés sur le marché du travail à Montréal : politiques et enjeux », *Choix IRPP*, volume 14, numéro 2, mars, p. 1-62. Également disponible en ligne : <https://irpp.org/wp-content/uploads/assets/Uploads/vol14no2.pdf>.
- GIRARD, Magali, Michael SMITH et Jean RENAUD (2008). « Intégration économique des nouveaux immigrants : adéquation entre l'emploi occupé avant l'arrivée au Québec et les emplois occupés depuis l'immigration », *Canadian Journal of Sociology = Cahiers canadiens de sociologie*, volume 33, numéro 4, p. 791-814. Également disponible en ligne : <https://www.jstor.org/stable/canajsocican.33.issue-4>.
- HELLY, Denise, Michèle VATZ-LAAROUSSI et Liliane RACHEDI (2001). *Transmission culturelle aux enfants par de jeunes couples immigrants: Montréal, Québec, Sherbrooke*, [En ligne], [s. l.], [s. n.], 162 p. [[classiques.uqac.ca/contemporains/helly\\_denise/transmission\\_culturelle\\_enfants/transmission\\_culturelle\\_enfants.pdf](http://classiques.uqac.ca/contemporains/helly_denise/transmission_culturelle_enfants/transmission_culturelle_enfants.pdf)] (Consulté le 16 septembre 2019).
- LAZURE, Ginette, et Clara BENAÏZERA (2006). *Devenir parent au Québec: le parcours des familles immigrantes dans la région de Québec*, Québec, Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale, Équipe de recherche PRISM, 73 p. Également disponible en ligne : [www.santecom.qc.ca/Bibliothequevirtuelle/santecom/35567000082328.pdf](http://www.santecom.qc.ca/Bibliothequevirtuelle/santecom/35567000082328.pdf).
- MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION (2017). *Présence et portraits régionaux des personnes immigrantes admises au Québec de 2006 à 2015*, [Montréal], Le Ministère, 74 p. Également disponible en ligne : [www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/PUB\\_Presence2017\\_admisQc.pdf](http://www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/PUB_Presence2017_admisQc.pdf).
- OBSERVATOIRE DES TOUT-PETITS (2019). « Environnement physique et social : logement », *Nos données*, [En ligne]. [<https://tout-petits.org/donnees/environnement-physique-et-social/qualite-de-l-environnement-physique/logement/>] (Consulté le 11 septembre 2019).
- PLANTE, Johanne (2010). *Caractéristiques et résultats sur le marché du travail des immigrants formés à l'étranger*, [Ottawa], Statistique Canada, 98 p. Également disponible en ligne : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/81-595-m/81-595-m2010084-fra.pdf?st=noAwaoAB>.
- SAULNIER, Geneviève (2004). « Immigration et parentalité », *Recherches sur la famille*, volume 5, numéro 2, p. 11-12.
- ST-AMOUR, Martine, et Jacques LEDENT (2010). « Attraction et rétention des immigrants récents hors Montréal : une analyse longitudinale par cohorte d'arrivée au Québec (1992, 1996, 2000 et 2004) » = "Attracting and Retaining Recent Immigrants Outside Montréal: A Longitudinal Analysis by Arrival Cohorts in Québec (1992, 1996, 2000 and 2004)", *Cahiers québécois de démographie*, volume 39, numéro 1, printemps, p. 59-90. Également disponible en ligne : <https://www.erudit.org/fr/revues/cqd/2010-v39-n1-cqd3962/045056ar/>.
- STREET, Maria Constanza (2009). *La fécondité des femmes immigrantes (1980-2006): Une comparaison entre le Québec et le Canada*. INRS Centre - Urbanisation Culture Société, Montréal. 53 p. Également disponible en ligne : <http://espace.inrs.ca/5032/1/fecondite.pdf>.
- STREET, Maria Constanza, et Benoît LAPLANTE (2014). « Pas plus élevée, mais après la migration ! Fécondité, immigration et calendrier de constitution de la famille » = "Not higher, but after migration! Fertility, immigration and timing of family formation", *Cahiers québécois de démographie*, volume 43, numéro 1, printemps, p. 35-68. Également disponible en ligne : <https://www.erudit.org/fr/revues/cqd/2014-v43-n1-cqd01442/1025490ar/>.
- VATZ LAAROUSSI, Michèle (2009). *Mobilité, réseaux et résilience: le cas des familles immigrantes et réfugiées au Québec*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 251 p. Également disponible en ligne : <https://www.puq.ca/catalogue/livres/mobilite-reseaux-resilience-1736.html>.
- VATZ LAAROUSSI, Michèle (2001). *Le familial au cœur de l'immigration: les stratégies de citoyenneté des familles immigrantes au Québec et en France*, Paris, L'Harmattan; Montréal, L'Harmattan, 279 p.
- VATZ LAAROUSSI, Michèle, et Jean-Marie MESSÉ A BESSONG (2008). « Être parent en situation d'immigration : défis, enjeux et potentiels », dans Parent, Claudine, et autres (dir.). *Visages multiples de la parentalité*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 223-253. Également disponible en ligne : <https://www.puq.ca/catalogue/livres/visages-multiples-parentalite-1613.html>.
- VATZ LAAROUSSI, Michèle, et Lyliane RACHÉDI (2008). « Perspectives familles immigrantes 2007-2020 : les familles immigrantes au Québec en 2020 : une excroissance des familles québécoises ou une trame du tissu social ? », dans Pronovost, Guy, Chantale Dumont et Isabelle Bitauudeau (dir.). *La famille à l'horizon 2020*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 349-377. Également disponible en ligne : <https://www.puq.ca/catalogue/livres/famille-horizon-2020-1589.html>.

## Notions, définitions et particularités des données

### Chambre à coucher

Les chambres à coucher sont les pièces d'un logement privé utilisées principalement pour y dormir, même si elles sont maintenant utilisées à d'autres fins, par exemple, en tant que chambre d'ami ou comme salle de télévision. Les pièces qui sont utilisées actuellement comme chambres à coucher sont comptées comme des chambres à coucher, même si elles n'étaient pas conçues à cet effet au départ (telles que les chambres à coucher au sous-sol fini). Les chambres à coucher excluent les pièces conçues à d'autres fins pendant la journée, telles que les salons et les salles à manger, même si elles peuvent être utilisées pour y dormir la nuit. Par définition, les logements privés d'une pièce, tels que les studios, ne comptent aucune chambre à coucher.

### Chômeur

Les chômeurs sont les personnes qui, pendant la semaine du dimanche 1<sup>er</sup> mai au samedi 7 mai 2016, étaient sans emploi salarié ou sans travail à leur compte, étaient prêtes à travailler et avaient activement cherché un emploi salarié au cours des quatre semaines précédentes ou avaient été mises à pied temporairement et prévoyaient reprendre leur emploi ou avaient pris des arrangements définis en vue de se présenter à un nouvel emploi dans les quatre semaines suivantes.

### Famille de recensement

Au sens du Recensement, une famille de recensement fait partie des ménages privés. La famille de recensement est définie comme suit : 1) un couple marié et les enfants, le cas échéant, du couple ou de l'un ou l'autre des conjoints ; 2) un couple en union libre et les enfants, le cas échéant, du couple ou de l'un ou l'autre des partenaires ; 3) un parent seul, peu importe son état matrimonial, habitant avec un ou plusieurs enfants dans le même logement et cet enfant ou ces enfants. Tous les membres d'une famille de recensement particulière habitent le même logement. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe. Les enfants peuvent être des enfants naturels, par le mariage, par l'union libre ou par adoption, peu importe leur âge ou leur état matrimonial, du moment qu'ils habitent dans le logement sans leur propre conjoint marié, partenaire en union libre ou enfant. Les petits-enfants habitant avec leurs grands-parents, alors qu'aucun des parents n'est présent, constituent également une famille de recensement.

### Il est à noter que :

- Une même habitation peut abriter plusieurs familles de recensement.
- Un enfant vivant dans un centre d'accueil n'est pas considéré comme un enfant vivant dans une famille au sens du Recensement.
- Au sens du Recensement, un enfant, s'il répond aux critères cités précédemment, peut correspondre, par exemple, à un adulte de 40 ou de 50 ans ou plus s'il vit toujours avec ses parents.
- Dans le Recensement, un parent qui n'a pas la responsabilité principale d'un ou de plusieurs de ses enfants et qui vit seul est considéré comme hors famille. Si le parent seul assume la garde, en parts égales, avec l'autre parent et si son ou ses enfants résidaient avec l'autre parent le jour du recensement, il n'a pas été compté, contrairement à l'autre parent, parmi les familles monoparentales. S'il forme une nouvelle union avec une personne, ce parent est considéré comme conjoint avec ou sans enfant dans cette nouvelle famille.
- Un frère et une sœur ou deux cousins, par exemple, résidant dans un même logement sont considérés comme hors famille de recensement.
- Une famille sans enfant peut référer à un couple de parents dont tous les enfants ont quitté le domicile familial.

La famille de recensement et ses classifications et variables connexes sont déterminées à partir des réponses aux questions sur le sexe, la date de naissance, l'état matrimonial, l'union libre et le lien avec la personne 1. On tient également compte de l'ordre dans lequel les membres du ménage sont inscrits dans le questionnaire.

Les concepts de famille de recensement, de situation des particuliers dans la famille de recensement et de structure de la famille de recensement sont les mêmes depuis 2001. Avant 2001, le concept de famille de recensement a été le même de 1976 à 1996. Les changements apportés au concept de famille de recensement lors du Recensement de 2001 sont décrits sous « [Famille de recensement](#) » du *Dictionnaire du recensement* de 2011 et sous « Comparabilité historique » du *Guide de référence pour les familles, Recensement de 2011*. Plus de renseignements historiques au

sujet des concepts relatifs à la famille au fil du temps sont offerts dans l'annexe de l'article [Une diversité qui perdure : le mode de vie des enfants au Canada selon les recensements des 100 dernières années](#).

### Immigrant

Un immigrant est une personne qui est, ou qui a déjà été, un immigrant reçu ou un résident permanent. Il s'agit d'une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Les immigrants qui ont obtenu la citoyenneté canadienne par naturalisation sont compris dans ce groupe. Dans le Recensement de 2016, les immigrants comprennent les immigrants arrivés au Canada le 10 mai 2016 ou avant.

### Mode d'occupation du logement

Le mode d'occupation du logement indique si le ménage possède ou loue son logement privé. Le logement privé peut être situé sur un terrain loué ou faire partie d'une copropriété (communément appelée *condominium*). On considère qu'un ménage possède son logement si l'un des membres du ménage détient le logement, même si la totalité du prix du logement n'a pas été versée, par exemple si une hypothèque ou une autre créance grève le logement. On considère qu'un ménage loue son logement si aucun membre du ménage ne possède le logement. On considère qu'un ménage loue un logement, même si le logement ne fait l'objet d'aucun loyer en espèces ou est loué à un loyer réduit ou fait partie d'une coopérative.

Pour des raisons historiques et légales, l'occupation des logements dans les réserves indiennes ou les établissements indiens ne se prête pas à la classification habituelle du mode d'occupation. Par conséquent, une catégorie spéciale, logement de bande, a été créée aux fins du Recensement.

Les logements subventionnés (ou à loyer indexé) incluent les logements dont le loyer est déterminé en fonction du revenu, les logements sociaux, les logements sans but lucratif, les habitations à loyer modique, les programmes gouvernementaux d'aide au logement, les suppléments au loyer et les allocations au logement. Les logements agricoles sont exclus.

### Pièce

Les pièces sont les espaces fermés d'un logement privé qui sont finis et habitables à l'année. Le nombre de pièces d'un logement privé comprend les cuisines, les chambres à coucher et les pièces finies au grenier et au sous-sol. Le nombre de pièces d'un logement privé ne comprend pas les salles de bain, les corridors, les vestibules et les pièces servant exclusivement à des fins commerciales. Les pièces partiellement divisées sont considérées comme deux pièces distinctes si le répondant les juge distinctes (p. ex., un salon et une salle à manger en forme de L).

### Plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu

Il s'agit du plus haut niveau de scolarité qu'une personne a terminé avec succès. Cette variable dérivée est obtenue à partir des réponses aux questions sur les titres scolaires, où l'on demande de déclarer tous les certificats, diplômes ou grades obtenus. La hiérarchie générale utilisée pour dériver cette variable (diplôme d'études secondaires, certificat d'apprenti ou d'une école de métiers, diplôme collégial, certificat, diplôme ou grade universitaire) est plus ou moins reliée à la durée des divers programmes d'études « en classe » menant aux titres scolaires en question. Au niveau détaillé, quelqu'un qui a obtenu un type particulier de certificat, diplôme ou grade n'a pas nécessairement obtenu les qualifications énumérées sous celui-ci dans la hiérarchie. Par exemple, une personne ayant un certificat d'apprenti ou d'une école de métiers n'a pas toujours obtenu de diplôme d'études secondaires, de même qu'une personne possédant une maîtrise n'a pas nécessairement un certificat ou un diplôme supérieur au baccalauréat. Même si certains programmes ne correspondent pas parfaitement à la hiérarchie, celle-ci donne quand même une mesure générale du niveau de scolarité.

### Population en emploi

La population en emploi comprend les personnes qui ont déclaré avoir travaillé comme salariées ou à leur compte au cours de la semaine du dimanche 1<sup>er</sup> mai au samedi 7 mai 2016. Cela comprend aussi les personnes qui faisaient un travail familial non rémunéré, qui est défini comme un travail non rémunéré qui contribue directement à l'exploitation d'une ferme, d'une entreprise ou d'un cabinet de professionnels appartenant à un membre apparenté du même ménage et exploité par celui-ci. Cette population inclut également les personnes en emploi n'ayant pas travaillé durant la semaine de référence

à cause d'une maladie ou d'une incapacité, pour obligations personnelles ou familiales, pour des vacances ou à la suite d'un conflit de travail. Cette population exclut les chômeurs.

### Population inactive

Il s'agit des personnes qui, pendant la semaine du dimanche 1<sup>er</sup> mai au samedi 7 mai 2016, n'étaient ni occupées ni en chômage. Les personnes inactives comprennent les étudiants, les personnes au foyer, les retraités, les travailleurs saisonniers en période de relâche qui ne cherchent pas un travail et les personnes qui ne peuvent travailler en raison d'une maladie chronique ou d'une incapacité à long terme.

### Résident non permanent

Un résident non permanent est une personne originaire d'un autre pays qui est titulaire d'un permis de travail ou d'un permis d'études, ou qui revendique le statut de réfugié, ainsi que les membres de sa famille partageant le même permis et vivant avec elle au Canada.

### Revenu familial après impôt

Le revenu familial après impôt désigne la somme des revenus totaux de tous les membres d'une famille de recensement donnée, après impôt sur le revenu et autres retenues, durant l'année civile 2015. Les rentrées d'argent incluses sont généralement régulières et récurrentes. Les recettes comprises en tant que revenu sont : 1) les revenus d'emploi tirés des traitements, salaires, pourboires et commissions ainsi que le revenu net provenant d'un travail autonome (activités d'une ferme non constituée en société et activités non agricoles) ; 2) les revenus de placements, comme les dividendes et l'intérêt sur les obligations, les comptes, les certificats de placement garanti et les fonds communs de placement ; 3) les revenus provenant d'un régime de pension de l'employeur et d'un fonds de retraite personnel, comme les rentes de retraite privées, les rentes et les paiements reçus d'un fonds enregistré de revenu de retraite ; 4) les autres revenus réguliers en espèces, comme les paiements de soutien pour un enfant reçus, les pensions alimentaires reçues et les bourses d'études ; 5) les revenus provenant de sources gouvernementales, comme les prestations d'assistance sociale, les prestations pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, la pension de la Sécurité de la vieillesse, les prestations du Régime de rentes du Québec et du Régime de pensions du Canada ainsi que les rentes d'invalidité.

### Taux d'effort du ménage

Le taux d'effort du ménage correspond à la proportion du revenu total moyen du ménage qui est dépensée pour couvrir les frais de logement. On calcule le rapport des frais de logement au revenu en divisant les frais de logement mensuels moyens par le revenu mensuel total moyen du ménage, puis en multipliant le résultat par 100.

Les frais de logement désignent le montant total moyen de tous les frais de logements payés chaque mois par les ménages qui sont propriétaires ou locataires de leur logement. Pour les ménages propriétaires, les frais de logement englobent, s'il y a lieu, les paiements hypothécaires, l'impôt foncier et les charges de copropriété (communément appelés *frais de condominium*) ainsi que les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et des autres services municipaux. Pour les ménages locataires, les frais de logement englobent, s'il y a lieu, le loyer et les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et des autres services municipaux.

Le revenu total du ménage s'entend des rentrées d'argent de certaines sources pour tous les membres du ménage, avant impôt sur le revenu et autres retenues, au cours d'une période de référence donnée. Pour le Recensement de 2016, la période de référence est l'année civile 2015 pour toutes les variables de revenu.

### Des totaux qui paraissent erronés ?

Les totaux affichés diffèrent souvent de la somme des composantes qui les sous-tendent. Statistique Canada effectue des arrondissements aléatoires pour des raisons de confidentialité. Les nombres sont ainsi arrondis vers le haut ou vers le bas, jusqu'à un multiple de 5 ou de 10, dans certains cas. Lorsque des données sont supprimées pour une population de taille trop réduite, elles sont toutefois incluses dans les totaux ou sous-totaux.



## DONNÉES DISPONIBLES SUR DEMANDE

D'autres données sont disponibles sur demande. Faites votre commande à l'adresse de courriel suivante : [quelle-famille@mfa.gouv.qc.ca](mailto:quelle-famille@mfa.gouv.qc.ca).

### PRODUCTION ET RÉDACTION

Kevin Rousseau

### COORDINATION – BULLETINS – QUELLE FAMILLE ?

Joanie Migneault et Kevin Rousseau

### RELECTURE

Marilyne Brisebois et Joanie Migneault

### ADAPTATION GRAPHIQUE ET ÉDITION

Direction des communications du ministère de la Famille

*Nous remercions Simon David Yana du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration pour ses commentaires sur la version préliminaire du texte.*

### POUR CITER CE DOCUMENT

MINISTÈRE DE LA FAMILLE (2020), « Les familles immigrantes et mixtes au Québec: un portrait statistique à partir du Recensement de 2016 », *Bulletin Quelle famille ?*, volume 7, numéro 1, 17 pages.

ISSN : 2292-0846 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2020

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2020

© Gouvernement du Québec

Cette publication a été préparée par la Direction de la veille et des connaissances stratégiques, Sous-ministériat des politiques – Familles et enfance, ministère de la Famille. Vous pouvez envoyer vos commentaires sur cette publication à cette adresse : [quelle-famille@mfa.gouv.qc.ca](mailto:quelle-famille@mfa.gouv.qc.ca).